

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Département du Val d'Oise  
Arrondissement de Sarcelles  
Canton de Deuil-La Barre



**CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2023  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

**Étaient présents :**

Patrick FLOQUET, Maire,

François ROSE, Karine FARGES, Jean-Pierre YETNA, Marie-Noëlle FLOTTERER, Mourad AZZI, Bakhta MAÏCHE, Jean-Luc LEROY, Elvire TENO, Mustapha BAMBA, Jacqueline RAGOT, Mireille BENATTAR, Hervé MARTIN, Albert BLONDEL, Abdelaziz LALMI, Bernard NARBONI, Bernard LABORDE, L'Houssain EL MAZOUZI, Maha GULFRAZ (*jusqu'au point 9*), Loganayagi VASANTE, Selva ANNAMALE, Soria MAÏCHE, Pascale ANDRIANASOLO, Thierry MANSION, Jennifer BONINO, Franck CAPMARTY, Laurent POULOT.

**Étaient absents et avaient donné pouvoir :**

Patricia EGASSE à Albert BLONDEL ;  
Francine KANCEL à Jacqueline RAGOT ;  
Alain BOCCARA à Laurent POULOT ;

**Étaient absents :**

Colette LAMBERT, Raouf BAKHA, Barbara EZELIS.

**Patrick FLOQUET**, Maire, ouvre la séance à 21 heures.

**Patrick FLOQUET** procède à l'appel nominal et constate que le quorum est atteint.

**Mireille BENATTAR** est nommée secrétaire de séance à l'unanimité.

**OBJET : Décisions du Maire prises dans le cadre de ses délégations.**

## **1 – EXPOSÉ DES MOTIFS**

Conformément à l'article L 2122-23 du code général des collectivités territoriales, Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal des décisions numérotées de **2023-026 à 2023-031**.

## **2 - DÉLIBÉRATION**

**Vu** le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2122-23 ;

**Considérant** qu'il convient d'informer les membres du conseil municipal des décisions numérotées de 2023-026 à 2023-031, prises par Monsieur le Maire dans le cadre de ses délégations ;

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, monsieur Patrick FLOQUET ;

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,**

- **PREND ACTE** des décisions suivantes prises par Monsieur le Maire depuis la dernière séance du conseil municipal.

<b>ACTE CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE</b>	
Reçu en sous-préfecture le.....	<b>31 MARS 2023</b>
Publié le.....	<b>31 MARS 2023</b>
Notifié le.....	<b>31 MARS 2023</b>
Montmagny, le.....	<b>31 MARS 2023</b>
Le Maire Patrick FLOQUET	

**Fait à Montmagny, le 30 mars 2023**

**Pour extrait certifié conforme,**

**Le Maire, Patrick Floquet**



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise, dans un délai de deux mois, à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Accusé de réception en préfecture  
095-219504271-20230330-DL2023-3003-029-DE  
Date de télétransmission : 31/03/2023  
Date de réception préfecture : 31/03/2023

N°	TIERS	DÉSIGNATION	DUREE/DATES	INCIDENCE FINANCIERE
<u>2023/026</u>	Bien Hêtre Socio-Esthéticienne	Relative à l'acceptation du devis n°23002 de la société Bien Hêtre Socio-Esthéticienne pour la mise en place de 2 ateliers socio-esthétiques	10-mars-23	220,00 € TTC
<u>2023/027</u>	MARLENE MARTIN	Relative à l'acceptation du devis n°2023009 pour la mise en place d'animations « d'éveil musical et artistique et fabrication de matériel pédagogique » avec madame Marlène MARTIN éducatrice jeunes enfants	de mars à juin 2023	440,00 € TTC
<u>2023/028</u>	LA FERME D'ECANCOURT	Relative à la signature d'une convention séjour de découverte pour un groupe d'enfants de l'école Jean-Baptiste Clément à la ferme pédagogique d'Ecancourt	Du lundi 30 janvier 2023 au jeudi 03 février 2023	8813,50 € TTC
<u>2023/029</u>	PONEYS DES QUATRE SAISONS	Relative à la signature d'une convention de classe de découverte pour un groupe d'enfants de l'école Jules Ferry au centre « Poneys des Quatre Saisons » à EPINEAU LES VOVES	Du mardi 20 juin 2023 au vendredi 23 juin 2023	30 587,00 € TTC
<u>2023/030</u>	DOMAINE DU TRUPT	Relative à la signature d'une convention de classe de découverte pour un groupe d'enfants de l'école élémentaire Les Lévrieriers au centre « Domaine du Trupt » à LUVIGNY	Du mercredi 31 mai 2023 au vendredi 02 juin 2023	11 208,00 € TTC
<u>2023/031</u>	MULTI-ATTRIBUTAIRES	Relative à l'attribution d'un accord-cadre « Marché MP22011 : Organisation de séjours d'été pour les enfants magnymontois de 4 à 13 ans » : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Lot n°01 : SEJOURS A THEME (6/10 ans) avec les titulaires EVA/VACANCES FARWEST/Assoc. ADN ;</li> <li>• Lot n°02 : SEJOURS A THEME (11/13 ans) avec les titulaires EVA/CJH/ PONEYS DES QUATRE SAISONS ;</li> <li>• Lot n°3 : SEJOURS MULTI-ACTIVITES (4/6 ans) avec les titulaires CJH/ PONEYS DES QUATRE SAISONS /SARL VELS ;</li> <li>• Lot n°4 : SEJOURS MULTI-ACTIVITES (6/10 ans) avec les titulaires ADN/CJH/EVA ;</li> <li>• Lot n°5 : SEJOURS A DOMINANTE SPORTIVE (11/13 ans) avec les titulaires EVA/ PONEYS DES QUATRE SAISONS /CJH.</li> </ul>	Année 2023	Montants maximums annuels HT : Lot n°1 : 15 000 € Lot n°2 : 10 000 € Lot n°3 : 5 000 € Lot n°4 : 20 000 € Lot n°5 : 10 000 €

Accusé de réception en préfecture  
095-219504271-20230330-DL2023-3003-029-DE  
Date de télétransmission : 31/03/2023  
Date de réception préfecture : 31/03/2023

# Acte à classer

DL2023-3003-029

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>6</b>
En préparation	Pour signature	Prêt à transmettre	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2023-03-31T14-59-10.02 ( MI244166975 )

Identifiant unique de l'acte :

095-219504271-20230330-DL2023-3003-029-DE ( Voir l'accusé de réception associé )

Objet de l'acte : Décisions du Maire prises dans le cadre de ses délégations

Date de décision : 30/03/2023



**Signature  
Electronique**

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de competences  
9.1. Autres domaines de competences des communes

Identifiant unique de l'acte antérieur

:

Acte : DL2023-3003-029 Décisions du  
Maire.PDF

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Demande de signature

Signé

Transmis

Accusé de réception

Date 31/03/23 à 14:45

Date 31/03/23 à 14:45

Date 31/03/23 à 14:57

Date 31/03/23 à 14:59

Date 31/03/23 à 15:06

Par MAZET CELINE

Par MAZET CELINE

Par FLOQUET Patrick

Par MAZET CELINE